

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

Délégation de bassin Seine Normandie

Paris, le 11 août 2016

Nos réf. :  
Vos réf. : DBSN-2016-113-ES  
Affaire suivie par : Élodie SALLES  
Tél. : 01 71 28 47 04 – Fax : 01 71 28 47 30  
Courriel : elodie.salles@developpement-durable.gouv.fr

**Le Directeur**

à

Liste des destinataires in fine

**Objet** : Invitation à la première réunion du groupe de travail « intégration des risques inondations dans les documents d'urbanisme et diagnostics de vulnérabilité » du bassin Seine Normandie le 12 septembre 2016

Madame, Monsieur,

Les inondations de mai et juin 2016 sur le bassin ont mis en évidence la vulnérabilité des territoires impactés. Un des axes de prévention pour limiter les dégâts des inondations et moins subir en facilitant le retour à la normale réside dans la réduction de la sensibilité face à l'inondation. Rendre les territoires moins vulnérables passe à la fois par l'adaptation des enjeux existants à différentes échelles et par la non augmentation des enjeux en zone inondable.

Renforcer l'intégration des risques d'inondation dans les politiques d'aménagement est à ce titre essentiel. Cet objectif du Plan de Gestion des Risques d'Inondation du bassin Seine Normandie, approuvé fin 2015, concerne les documents d'urbanisme, en particulier sur les territoires à risques importants d'inondation (TRI) concentrant les enjeux les plus forts.

Quel est le rôle des documents d'urbanisme, notamment des SCOT, et comment évaluer la vulnérabilité d'un territoire face aux risques d'inondation ? Quel appui proposé par les ressources méthodologiques nationales et les démarches locales qui se développent ?

La délégation de bassin Seine Normandie vous invite à venir partager des expériences et vos attentes sur le sujet à l'occasion de la première réunion d'un groupe de travail dédié :

**le lundi 12 septembre 2016 de 9h30 à 17h**  
à la DRIEE Ile-de-France  
Salle Léonard de Vinci  
10 rue Crillon  
75004 PARIS

Lors de cette journée, des ateliers participatifs vous permettront d'enrichir les débats.

Vous trouverez ci-joint le programme de la journée.



Ce groupe de travail est proposé aux techniciens de collectivités, de services de l'État (services risques et services aménagement) membres des instances de pilotage du PGRI (comité directive inondation et comité technique du Plan Seine élargi), des structures porteuses ou associées au portage des stratégies locales de gestion des risques d'inondation, des structures porteuses des SCOT de territoires incluant un territoire à risque important d'inondation, des agences d'urbanisme du bassin et à des experts associés (cf liste d'invités en PJ).

Une deuxième réunion de ce groupe de travail sera organisée cet automne.

N'hésitez pas à relayer cette invitation aux personnes susceptibles d'être intéressées dans vos services et à faire connaître vos expériences sur le sujet.

Pour des raisons d'organisation, je vous prie de bien vouloir confirmer, avant le 6 septembre 2016, votre participation à cette journée et si vous le souhaitez, au déjeuner proposé à proximité (à vos frais) à l'adresse suivante :

[driee-if.directive-inondation-seine-normandie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.directive-inondation-seine-normandie@developpement-durable.gouv.fr)

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le directeur,  
l'adjoint au délégué de bassin Seine-Normandie

**Signé**

Sébastien DUPRAY

## Liste de destinataires :

- Mesdames et messieurs les chefs de service en charge de la prévention des risques naturels et les chefs de service en charge de l'aménagement des DREAL du bassin Seine Normandie et de la DRIEE Île-de-France
- Mesdames et messieurs les chefs de service en charge de la prévention des risques naturels et les chefs de service en charge de l'aménagement des DDT(M) du bassin Seine Normandie
- Monsieur le directeur de la DRIEA Île-de-France
- Mesdames et Messieurs les directeurs des structures porteuses ou associées au portage des stratégies locales ou associés sur le bassin Seine Normandie :
  - Syndicat Mixte du SCOT et du Pays de Châlons-en-Champagne
  - EPTB Seine Grands Lacs
  - Entente Oise Aisne
  - Communauté d'Agglomération de St Dizier, Der et Blaise
  - Communauté de l'agglomération havraise (CODAH)
  - Syndicat mixte du bassin versant de l'Austreberthe et du Saffimbec (SMBVAS)
  - Métropole de Rouen Normandie
  - Grand Evreux Agglomération
  - Communauté d'agglomération de l'Auxerrois
  - Communauté d'agglomération de la région dieppoise
  - Syndicat mixte des bassins versants de la pointe de Caux
  - Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques
  - Communauté d'Agglomération Seine Eure
  - Communauté d'agglomération des Pays de Meaux
  - Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO)
  - Syndicat des Berges de l'Oise
  - Communauté agglomération du Grand Troyes
  - Conseil départemental du Calvados
  - Communauté urbaine de Cherbourg
- Mesdames et messieurs les directeurs des agences d'urbanisme du bassin :
  - Agence d'études d'urbanisme de Caen-Métropole
  - Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et du pays de Châlons-en-Champagne
  - Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Reims
  - Agence d'Urbanisme et de Développement de la Vallée de l'Oise
  - Atelier Parisien d'Urbanisme
  - Institut d'Aménagement et d'Urbanisme - Ile-de-France
  - Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure
  - Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine
  - Agence d'Urbanisme et de Développement de la Seine Aval
  - Agence d'urbanisme et de Développement Essonne-Seine-Orge
- Mesdames et Messieurs les directeurs des structures porteuses de SCOT de territoires incluant un TRI :
  - Syndicat mixte Caen Métropole
  - Syndicat mixte pour le SCoT du Nord pays d'Auge
  - Grand Évreux Agglomération
  - Syndicat d'études, de programmation et d'aménagement de la Région Troyenne
  - Syndicat mixte du Cotentin
  - Syndicat mixte du SCoT de la Région de Châlons-en-Champagne
  - Communauté d'agglomération de la Région de Compiègne (ARC)
  - Syndicat d'agglomération nouvelle du Val Maubuée
  - Communauté de communes de la Boucle de la Seine
  - Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte
  - Syndicat mixte du SCoT Seine Eure Forêt de Bord

- Communauté de communes des Deux Vallées
  - Syndicat mixte de la Basse Automne et de la Plaine d'Estrée
  - Communauté d'agglomération de Plaine Commune
  - Syndicat mixte du Pays Chaunois
  - Syndicat mixte du SCoT du Grand Creillois
  - Syndicat mixte du Pays entre Seine et Bray
  - Syndicat mixte pour l'élaboration et la gestion du SCoT Le Havre - Pointe de Caux - Estuaire
  - Communauté d'agglomération du Pays de Meaux
  - Syndicat mixte d'études et de programmation de l' Ouest Plaine de France
  - Syndicat mixte du Pays Dieppois - Terroir de Caux
  - Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart
  - Communauté d'agglomération de Rouen Elbeuf Austreberthe
  - Syndicat mixte du Pays Barrois
  - Communauté d'Agglomération Est Ensemble
- 
- Madame la directrice de l'Agence de l'Eau Seine Normandie
  - Madame la directrice du Centre Européen de la Prévention des Inondations
  - Monsieur le directeur de la Fédération Nationale des SCOT

**Copie :**

- Chefs des délégations de bassin des bassins Artois Picardie, Loire Bretagne et Rhin Meuse
- Chef du pôle plan Rhône DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Toulouse Métropole
- MEEM-DGPR-SRNH